

METTRE EN PLACE UN DEMOULAGE DIFFERÉ AVEC HUILE DE DEMOULAGE PURE VEGETALE VERSION HIVER



Agent de démoulage pur végétal prêt à l'emploi
Réduit le risque de gel



DEFINITION ET PRESENTATION DU PRODUIT

HUILE DE DEMOULAGE PURE VEGETALE VERSION HIVER est destinée aux démoulages différés, prêt à l'emploi, sa formulation à partir d'huile et d'esters végétaux est exempte de tout produit aromatique donc dénuée de toxicité.



web

HUILE DE DEMOULAGE PURE VEGETALE VERSION HIVER répond parfaitement aux exigences d'hygiène des utilisateurs et aux textes réglementaires concernant l'environnement.

HUILE DE DEMOULAGE PURE VEGETALE VERSION HIVER est particulièrement adaptée pour les banches neuves, les BAP et les BAN. Elle supporte l'étuvage jusqu'à 40°C et s'utilise sur la plupart des coffrages pour la réalisation de bétons architectoniques en chantiers et en préfabrication.

HUILE DE DEMOULAGE PURE VEGETALE VERSION HIVER est compatible avec tous les liants hydrauliques et garantit l'obtention de parement de très haute qualité.

DOMAINES D'APPLICATION

HUILE DE DEMOULAGE PURE VEGETALE VERSION HIVER est d'utilisation universelle sur la plupart des coffrages :

- Acier
- Aluminium
- Contreplaqué
- Bois baké
- Aires de ciment traité, etc...

Pour les matières synthétiques de type polyester, polyuréthane ou caoutchouc, veuillez nous consulter.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Huile pure végétale avec ajout d'un produit réduisant le risque de gel
<i>Aspect :</i>	Liquide
<i>Concentration en huile ou solvant végétal :</i>	Supérieur à 95 %
<i>Viscosité :</i>	15 Secondes +/-1 à la coupe Ford n°4 à 20° C
<i>Couleur :</i>	Jaune
<i>Densité :</i>	0,89 +/-0,02 kg/l
<i>Point éclair :</i>	173°C
<i>Biodégradabilité ultime :</i>	> 60 % à 28 jours selon norme NF EN ISO 9408 – OCDE 301 F
<i>COV</i>	nulle
<i>Températures limite d'application :</i>	+ 5°C à + 40°C
<i>Résistance au froid :</i>	Le produit gèle, s'épaissit au froid sans perdre ses propriétés (jusqu'à - 5°C)
<i>Solubilité et nettoyage des outils :</i>	Détergent écologique

Classification SYNAD des Agents de Démoulage Version 2010		
Utilisateur	Sécurité feu	● ●
	Hygiène	● ● ● ●
Environnement	COV	● ● ● ●
	Biodégradabilité	● ● ● ●
● Critère favorable		○ Critère défavorable

CONSEILS GENERAUX D'EMPLOI

1 - Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, sèches et dépoussiérées.



web

2 - Mise en oeuvre

HUILE DE DEMOULAGE PURE VEGETALE VERSION HIVER est prêt à l'emploi et s'applique au pulvérisateur, au chiffon, sous forme d'un film mince et uniforme.

3 - Application

HUILE DE DEMOULAGE PURE VEGETALE VERSION HIVER s'applique le plus régulièrement possible en 1 seule couche mince et sans excès. Sur les surfaces horizontales, éliminer les excédents avec une raclette caoutchouc.

4 - Consommation

Selon les coffrages, 1 litre traite de 30 à 50 m² de surface.

5 - Finition

HUILE DE DEMOULAGE PURE VEGETALE VERSION HIVER n'altère nullement les qualités des bétons et mortiers et ces derniers peuvent être revêtus sans problème. HUILE DE DEMOULAGE PURE VEGETALE VERSION HIVER ne modifie pas la clef d'accrochage des enduits, plâtres, crépis et peintures.

PRECAUTIONS PARTICULIERES ET SECURITE

Eviter les excès de produit (phénomène de farinage). Ne pas appliquer sur coffrage gelé ou surchauffé. Aucun étiquetage ni restriction d'emploi. Utilisée dans des conditions normales d'emploi, HUILE DE DEMOULAGE PURE VEGETALE VERSION HIVER ne présente aucun inconvénient pour la peau et pour les voies respiratoires. Le port de gants et de lunettes de protection est conseillé dans le cas de terrain allergique. En cas de contact avec les yeux et la peau, laver abondamment avec de l'eau.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports.

Stockage et conservation : deux ans en emballage d'origine fermé, à l'abri des fortes chaleurs.

TEINTE

Jaune.

CONDITIONNEMENTS

Bidon : 2 litres et 5 litres.

Tonnelet : 20 litres et 30 litres.

Fût : 220 litres.

Cuve : 1000 litres.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2013.

